

## CDEN DU 06/11/2015

### 2<sup>nd</sup> degré :

**En collège**, 12421 élèves (-74 par rapport à ce qui était attendu)

486 divisions en 2015 (idem en 2014)

8 ULIS

38 SEGPA

### **Moyenne élèves par classe :**

Éducation prioritaire : 22,5

Hors EP : 24,9

EPLE urbains : 23,5

EPLE ruraux 24,2

SEGPA : 12,5

**Évolution SEGPA :** Les services départementaux font le constat qu'il y a beaucoup d'élèves en SEGPA, même s'il y a une stabilisation (3,83% d'orientation en SEGPA). Ils auront une attention toute particulière cette année sur cette question.

**Création de 2 postes de CPE :** 1 à Camus et 1 aux Jacobins.

**En lycée**, 7028 élèves (+300 par rapport à ce qui était attendu), d'où l'ouverture de 3 secondes (Marie de Champagne, Chrétien de Troyes et Joliot Curie Romilly).

### **Prévision rentrée 2016 (source ministère) :**

	Académie	Aube
Élémentaire	-1105	-319
Collège	-417	+172
Lycée	+634	+204
Lycée Pro	-79	+41

Conséquence à court terme sur le second degré au vu de la baisse d'effectif visible en élémentaire dans l'Aube

### **Information assouplissement carte scolaire :**

225 accordés sur 241 demandes en collège. 85 accordés sur 109 demandes en lycée.

Ordre de priorité : handicap, dossier médicaux, boursiers, fratries, parcours scolaires particuliers, convenance personnelles.

## Interventions et questions diverses posées par les représentants SNES-FSU :

### 1) Les moyens seront-ils donnés pour que l'AP et les EPI soient en co-intervention ?

Mme Compagnon, DASEN de l'Aube, explique que les bons élèves voient le lien entre les disciplines mais pas ceux en difficulté et c'est à eux que s'adresse cette réforme.

Elle explique que les EPLE disposeront d'une marge d'autonomie à la rentrée 2016 et qu'ils décident comment l'utiliser.

### 2) Comment fait-on si un collègue arrive dans un collège et doit faire un EPI dont il n'a pas participé à l'élaboration ? Est-il obligé de le faire ?

Mme Compagnon répond qu'étant fonctionnaire du Service Public, les enseignants doivent assurer la continuité pédagogique. Le nouvel arrivant doit poursuivre l'EPI.

### 3) Comment faire si, sur les 8 thèmes, seuls 4 intéressent les enseignants et sont proposés ?

Il y aura nécessairement un temps d'adaptation. Néanmoins, il faut en proposer.

### 4) Comment doit-on gérer les élèves qui changent d'établissement, notamment à cause des programmes qui seront différents d'un EPLE à l'autre ?

Le nouveau livret scolaire permettra aux enseignants d'identifier les points du programme que l'élève n'a pas travaillé. Il faudra lui permettre de revenir à niveau, en AP par exemple.

### 5) Quels adaptations sont prévues pour les élèves qui sont en milieu de cycle ou les futurs 4ème LV2 ? Devront-ils ingurgiter en deux ans ce que d'autres feront en 3 ans ?

Mme Compagnon explique qu'elle a toute confiance aux enseignants et qu'ils sauront exiger le niveau adéquat aux élèves.

### 6) Financièrement, comment sera pris en compte le changement de tous les manuels de toutes les disciplines pour tous les niveaux de tous les collèges dans le budget 2016 ?

Mme Compagnon n'a pas d'information.

### 7) Comment gère-t-on les emplois du temps des élèves inscrits en latin ? Doit-on regrouper ? Si oui, ne fallait-il pas éviter « les filières d'élite » ?

Ce n'est pas l'esprit de la réforme de « filiariser » les parcours.

Mme Compagnon dit qu'elle se tient à disposition pour informer les représentants des organisations de parents-d'élèves et des collectivités au sujet de la réforme.